



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 40085

Numéro SIREN : 487 661 654

Nom ou dénomination : GROUPE TELEGRAMME

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2013 sous le numéro de dépôt 4586

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 29219 BREST CEDEX 2
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL DELSOL - AVOCATS - Maître Henri-
Louis DELSOL

4 bis rue du Colonel Moll
75017 Paris 17

V/REF :
N/REF : 2007 B 40085 / 2013-A-4586

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 18/11/2013, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 18/11/2013
- Nomination de commissaire aux apports

Concernant la société

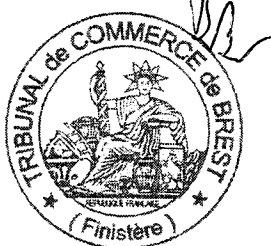
GROUPE TELEGRAMME
Société par actions simplifiée
7 Voie d'Acces au Port
29600 Morlaix

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-4586 le 18/11/2013

R.C.S. BREST 487 661 654 (2007 B 40085)

Fait à BREST le 18/11/2013,

LE GREFFIER





5€

XR76638

A Monsieur le Président
du Tribunal de Commerce de BREST

**REQUÊTE CONJOINTE AUX FINS DE DÉSIGNATION
D'UN COMMISSAIRE CHARGÉ DE VÉRIFIER
L'ÉVALUATION DE L'APPORT**

LES SOUSSIGNÉS :

Messieurs Roland TRESKA, Jérôme ARMBRUSTER ainsi que Madame Gwenaëlle HERVE, associés de S.A.S REGIONSJOB, société par actions simplifiée au capital de 168.672 euros, dont le siège social est situé à Le Moulin du Comte, 20 rue Jules Vallès à RENNES (35000), immatriculée sous le numéro 428 843 130 RCS,

Ci-après dénommés les "**Apporteurs**",
D'une part,

ET

S.A.S GROUPE TELEGRAMME, société par actions simplifiée au capital de 11.864.261,60 euros, dont le siège social est situé 7, voie d'accès au port à MORLAIX (29600), immatriculée sous le numéro 487 661 654 RCS BREST, représentée par Monsieur Édouard COUDURIER, en sa qualité de Président,

Ci-après dénommée la "**Société Bénéficiaire**",
D'autre part,

Ayant pour avocat :

Henri-Louis DELSOL

Domicilié au cabinet DELSOL AVOCATS

4 bis, rue du Colonel MOLL - 75017 PARIS

ONT L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :

Les Apporteurs projettent d'apporter à la société SAS GROUPE TELEGRAMME 7.594 titres de la société REGIONSJOB, une société par actions simplifiée au capital de 168.672 euros, dont le siège social est situé à Le Moulin du Comte, 20 rue Jules Vallès à RENNES (35000), immatriculée sous le numéro 428 843 130 RCS, pour un montant global de 321.383 euros.

Les Apporteurs recevront en rémunération de leur apport 1.077 titres de la société SAS GROUPE TELEGRAMME.

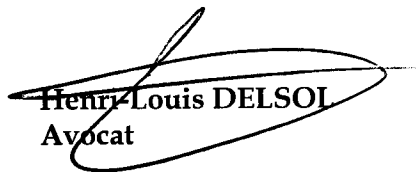
Cette opération rend nécessaire l'appréciation des apports qui seront faits à la Société Bénéficiaire par les Apporteurs, par un commissaire aux apports appelé à se prononcer sur leur valeur.

C'EST POURQUOI :

Les requérants ont l'honneur de solliciter qu'il vous plaise de bien vouloir désigner, conformément aux dispositions des articles L. 225-147 et R. 225-136 du Code de commerce, de bien vouloir désigner un commissaire aux apports, qui ne soit soumis à aucune des incompatibilités prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce, avec pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer, sous sa responsabilité, la valeur des apports en nature devant être effectués par les Apporteurs à la Société Bénéficiaire ; et
- d'établir un rapport pour l'ensemble de l'opération d'apport contenant les mentions légales et réglementaires, conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce, et qui sera mis à la disposition des associés de la Société Bénéficiaire et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST dans les délais fixés par la loi.

Vous trouverez en annexe une note d'information relative à l'opération envisagée.


Henri-Louis DELSOI
Avocat

**RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUEES À L'APPUI DE LA REQUÊTE
AUX FINS DE DÉSIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**

	SAS REGIONSJOB	SAS GROUPE TELEGRAMME SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE
Activité	- Prestation de tous services aux particuliers, entreprises, commerçants, artisans, administrations et professions libérales, dans le domaine de l'informatique, des télécommunications, de l'Internet et des systèmes d'information en général, et des ressources humaines, - Conseil et assistance, en matière de ressources humaines, de recherche d'emploi, de recrutement, de recherche et de sélection de personnel au moyen d'outils de gestion et d'exploitation de base de données sur Internet, à destination de tout public, - Enseignement, formation professionnelle, sous toutes leurs formes et sur tous supports à destination de tout public, - Vente d'espace publicitaire sous toutes ses formes, - Conception, réalisation, administration et édition de sites internet, - Toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet précité ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.	- La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés et personnes morales de toutes formes juridiques, plus particulièrement dans la société éditrice du journal quotidien Le Télégramme de Brest et de L'Ouest, ainsi que dans toute société ayant pour objet l'édition et la publication de journaux et périodiques, le traitement et la diffusion de l'information sur tout support et par tout moyen, la promotion, la publicité et la communication ; - L'animation des entreprises auxquelles elle est intéressée notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, administration et direction ; la mise à disposition de moyens et personnels de direction, technique, administratif et commercial ; toutes prestations de services en matière financière, administrative, technique ou commerciale. Ainsi que toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant à cet objet directement ou indirectement.
Capital social actuel	168.672 euros	11 864 261,60 euros
Actif net au 31/12/2012	5 125 439 euros	26 548 005 euros
Total bilan au 31/12/2012	28 033 209 euros	27 404 650 euros
Nombre de		

salaires au 31/12/2012	151	7
Commissaires aux comptes titulaires	Monsieur André TANGUY Boulevard Saint Martin SAINT MARTIN DES CHAMPS (29600)	Monsieur André TANGUY Boulevard Saint Martin SAINT MARTIN DES CHAMPS (29600) SAS BLECON ET ASSOCIES 260, rue Augustin Fresnel GUIPAVAS (29490)
Commissaires aux comptes suppléants	Cabinet TANGUY SARL Boulevard Saint Martin - BP 17336 MORLAIX CEDEX (29673)	Monsieur Laurent VRILLON 260 rue Augustin Fresnel GUIPAVAS (29490) Cabinet TANGUY SARL Boulevard Saint Martin - BP 17336 MORLAIX CEDEX (29673)
Mode d'évaluation des apports	Cette opération s'effectuerait à la valeur réelle	
Type d'opération	Apport en nature d'actions	
Date prévue de l'assemblée	20 décembre 2013	

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de BREST,

Vu la requête qui précède,

Vu les articles L. 225-147, R. 225-136 et L. 822-11 du Code de commerce,

Désignons en qualité de commissaire aux apports :

M. Jacques PARÉNT
Commissaire aux comptes près de la Cour d'Appel de Versailles
20, rue Thiers
92 100 BOULEVARD DICTACOURT

avec pour mission :

- d'apprécier et d'évaluer, sous sa responsabilité, la valeur des apports en nature devant être effectués par les associés de la société SAS REGIONSJOB à la société SAS GROUPE TELEGRAMME ; et
- d'établir un rapport pour l'ensemble de l'opération d'apport contenant les mentions légales et réglementaires, conformément à l'article L. 225-147 du Code de commerce, et qui sera mis à la disposition des associés et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST dans les délais fixés par la loi.

Fait à Brest

Le 18/11/2013



AVOCATS ASSOCIÉS
Partners

Alexis BECQUART *
Franck BUFFAUD
Laurent BUTSTRAËN
Jean-Philippe DELSOL
Xavier DELSOL
Lionel DEVIC *
Philippe DUMEZ
Michel DUQUAIRE
Pierre-Marie DURADE-REPLAT
Pierre GOUGÉ *
Anne IMBERT
Emmanuel KAEPPÉLIN
Frédérique MILOTIC *
Amaury NARDONE
Philippe PACOTTE *
Stéphane PERRIN *
Nathalie PEYRON *
Thomas ROCHE
Camille ROUSSET
Frédéric SUBRA
Paulette TRILLAT

OF COUNSEL

Séverine BRAVARD
Delphine BRETAGNOLLE
Alexis CHABERT
Renaud-Jean CHAUSSADE
Henri-Louis DELSOL *
Anne-Sophie FRANC
Stéphanie GUILLOT
Mathieu LE TACON *
Caroline STEPHANE-WACH
Gilles VERMONT *

PARIS
4 bis, rue du Colonel Moll
75017 PARIS
Tél : 33 (0)1 53 70 69 69
Fax : 33 (0)1 53 70 69 60

LYON
12, quai André Lassagne
69001 LYON
Tél : 33 (0)4 72 10 20 30
Fax : 33 (0)4 72 10 20 31

MARSEILLE
1, place Félix Baret
13006 MARSEILLE
Tél : 33 (0)4 91 04 03 86
Fax : 33 (0)4 91 54 36 18

www.delsolavocats.com

Avocats aux Barreaux
de Lyon, Paris (*).
Toque Lyon : 794
Toque Paris : P513

SELARL au capital de 2 125 000 €
Siège social :
12, quai André Lassagne
69001 Lyon
449 198 050 RCS Lyon
TVA : FR 31 449 198 050

DELSOL Avocats est membre
du réseau international PARLEX
et représenté en Chine
par ZHONGLUN W&D

**Monsieur le Président du Tribunal de
Commerce de BREST**
Greffé du Tribunal de Commerce de BREST
150, rue Ernest HEMINGWAY – PORT DE COMMERCE
BP CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

Paris, le 15 novembre 2013

Objet : Requête aux fins de désignation d'un commissaire aux apports.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous adresser une requête conjointe aux fins de désignation d'un commissaire aux apports, dans le cadre d'un projet d'apport aux termes duquel :

- Messieurs Roland TRESKA et Jérôme ARMBRUSTER ainsi que Madame Gwenaëlle HERVE, trois associés de la société SAS REGIONSJOB, apporteront à la société SAS GROUPE TELEGRAMME 7.594 titres de la société REGIONSJOB pour un montant global de 321.383 euros ;

En vue de la réalisation de cette opération, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, un exemplaire de ladite requête conjointe aux fins de désignation du commissaire aux apports.

Nous vous proposons la nomination de :

M. Jacques Parent
Commissaires aux comptes près la Cour d'Appel de Versailles
20 rue Thiers 92100 Boulogne-Billancourt.

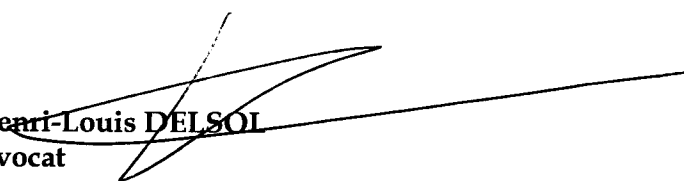
M. Jacques Parent, qui est intervenu en cette qualité dans de nombreuses opérations d'apport, présente à notre sens toutes les qualités requises pour mener à bien cette mission de commissariat aux apports, et serait à même d'accomplir sa mission dans des délais compatibles avec le calendrier envisagé.

M. Jacques Parent n'exerce pas de fonction de commissaire aux comptes dans les sociétés intéressées par la présente opération d'apport, ni dans aucune autre société

du groupe LE TÉLÉGRAMME, et ne fait l'objet d'aucune des incompatibilités visées par les articles L. 822-10 et L. 822-11 du Code de commerce.

Par ailleurs, dans le cadre de cette requête, nous vous adressons un chèque d'un montant de 38,18 euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de BREST, ainsi que d'un timbre fiscal d'un montant de 35 euros.

Nous espérons que cette nomination pourra intervenir dans les meilleurs délais et, dans l'attente de votre ordonnance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre respectueuse considération.


Henri-Louis DELSOL
Avocat